

2022
FÉVRIER



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS

L'ÉCHO



SÉANCE DU CONSEIL

Depuis le 21 février 2022, les séances du conseil peuvent se tenir avec public, sans passeport vaccinal et à 50% de la capacité de la salle.

La prochaine séance aura lieu
Lundi 7 mars 2022 à 20h00

Bienvenue à tous !

INSCRIPTION CAMP DE JOUR 2022

Détail à la page 8



À l'intérieur ce mois-ci:

- Séances
- Avis public
- Contrat de plus de 25 000\$
- Offre d'emploi—Journalier
- Inscription Camp de jour 2022
- Offre d'emploi—Camp de jour 2022
- Implication citoyenne
- Nouveautés de la bibliothèque
- Opération vaccination
- Assouplissements mesures sanitaires
- Bandes riveraines
- SARCA
- Et plus !

Municipalité de Saint-Louis

750, rue St-Joseph

Saint-Louis Québec JoG 1Ko

450-788-2631

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Répertoire téléphonique

Maire :

Yvon Daigle 788-2635

Conseillers :

Jean Sioui 788-2080
Jean-Claude Drolet 788-2020
Patrice Forcier 788-2514
Robert Charron 514-588-1425
Jean-Pierre Arpin 788-2726
Jacques Mathieu 788-2413



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi :

09 h 00 à 12 h 00

13 h 30 à 16 h 00

Vendredi : FERMÉ



X U J H Q F H

En tout temps composer immédiatement
le: 9-1-1

Pour les municipalités non desservies par le
310-4141

Location de salle :

Toutes personnes désirant louer le centre récréatif de Saint-Louis doivent s'adresser à la municipalité au

450-788-2631

durant les heures d'ouverture.

Contrôle animalier

SPA Drummond

1-855-472-5700

FADOQ:

Jean Trempe *Président*

579-489-2696

Aline Méthot *Resp. des cartes*

788-2926

Fabrique St-Louis

931, St-Edouard St-Jude

792-3943

Employés et autres services

Directrice générale :

Joscelyne Charbonneau 788-2631

Poste 2001

dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Secrétaire-trésorière adjointe

Guylaine Lapierre 788-2631

Poste 2002

mstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Inspecteur en bâtiment

Luc Munier 788-2631

Poste 2003

inspecteurstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable des loisirs et adjointe à l'administration:

Lyne Labelle 788-2631

Poste 2005

loisirsstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Responsable de la bibliothèque :

Claudette Bonin 788-2631

Poste 2008

bibliost-louis@outlook.com

Contremaître aux travaux publics :

Richard Drapeau 779-9388

voiriestlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Poste vacant Journalier

Chantal Cloutier

Préposée aux

Espaces verts, parcs et ménage

MRC des Maskoutains

Administration générale
450-774-3141

Évaluation foncière
450-774-3143

Gestion des cours d'eau
450-774-3141

Transport adapté

450-774-8810

Transport collectif région.

450-774-3173

Développement économique

450-773-4232



Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Louis, tenue à la salle du conseil de Saint-Louis, à huis clos, le lundi 15 février 2022, à 20h00, à laquelle séance sont présents: Messieurs les conseillers : Jean Sioui, Jean-Claude Drolet, Patrice Forcier, Robert Charron, Jean-Pierre Arpin et Jacques Mathieu. Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Yvon Daigle, maire. Est aussi présente madame Joscelyne Charbonneau, directrice générale. Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

- D'adopter l'ordre du jour telle que soumise;
- D'adopter la liste des comptes à payer au montant de 158 323.38\$;
- Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 540-22 abrogeant le règlement numéro 477-16 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;
- De créer un fonds reserve au financement des dépenses liées à la tenue d'une election;
- D'affecter au fonds reserve pour les dépenses liées à la tenue d'une election un montant de 5 500\$ pour l'exercice financier 2022;
- De déclarer la semaine du 14 au 18 février 2022 les Journées de la persévérance Scolaire;
- D'autoriser l'inscription de Mme Joscelyne Charbonneau, directrice générale au Congrès de l'ADMQ;
- D'accorder à Mme Joscelyne Charbonneau, directrice générale un montant de 35\$ par mois pour l'utilisation de son téléphone cellulaire à compter du 1er Janvier 2022;
- D'entériner l'affichage de l'offre d'emploi de journalier aux travaux publics;
- D'autoriser le renouvellement du soutien technique pour le logiciel de comptabilité CIM;
- D'adopter le rapport d'activités en Sécurité incendie de l'an 10 préparé par le directeur incendie;
- D'autoriser le paiement de la facture de Claude Joyal Inc. au montant de 10 700.44\$ taxes incluses;
- De demander des soumissions sur invitation écrite pour des travaux de Pavage par rapiéçage sur divers chemins à l'intérieur des limites de la municipalité;
- D'autoriser la directrice générale à afficher les offres d'emplois relative à l'embauche d'un coordonnateur(trice) et d'animateurs pour le camp de jour été 2022;
- D'autoriser le versement du montant budgétaire de 3 000\$ pour l'année 2022 de subvention pour le fonctionnement de la bibliothèque municipale à sa responsable;
- D'autoriser les employés municipaux à retirer tous les appareils de caisson au Centre récréatif situé au 100, rue Messier selon les recommandations dans le rapport de la MMQ afin de rendre conforme et de sécuriser le bâtiment;
- De confirmer la permanence de Mme Joscelyne Charbonneau à titre de directrice générale et greffière-trésorière pour la Municipalité de Saint-Louis;
- Levée de la séance.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LE LUNDI 7 MARS 2022 À 20h00



AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 540-22 ABROGEANT

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 477-16 CONCERNANT

LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le 15 février 2022 à 20 h, en la salle du Conseil, au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis, avis de motion a été donné qu'un règlement intitulé : **RÈGLEMENT NUMÉRO 540-22 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 477-16 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX** sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance ordinaire du Conseil, et un projet de règlement a été déposé à cet effet.

Conformément aux exigences de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, ledit projet de règlement a comme objectif de mettre à jour le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux selon les dispositions des lois en vigueur.

Le présent code édicte des valeurs et des règles de conduite applicables aux élus et de la Municipalité de Saint-Louis ainsi que les mécanismes d'application de contrôle et de sanction :

- Les valeurs de la municipalité : l'intégrité, l'honneur rattaché aux fonctions, la prudence dans la poursuite de l'intérêt public, le respect et la civilité envers tous, la loyauté envers la municipalité et la recherche d'équité;
- Les règles de conduite pour prévenir : les situations où l'intérêt personnel d'un élu pourraient influencer l'indépendance de jugement, le favoritisme, les abus de confiance ou toute inconduite portant atteinte à la dignité de la fonction d'élu;
- Ces règles de conduite comprennent notamment une restriction quant à l'usage de ressources municipales, de renseignements privilégiés, l'après-mandat et les annonces lors d'activités de financement politique;
- Les mécanismes de contrôle et de prévention des manquements aux règles déontologiques et les sanctions applicables sont : réprimande, participation à une formation donnée par la Commission municipale du Québec, la remise à la Commission municipale des dons ou avantages reçus, remboursement de rémunérations ou de sommes, pénalités et suspension;

Ce règlement sera soumis pour adoption à la séance ordinaire du lundi 7 mars 2022 à 20 h en la salle du Conseil, au 750, rue Saint-Joseph, à Saint-Louis.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Louis, ce 17^{ième} jour du mois de février 2022



Joscelyne Charbonneau

Directrice générale et greffière-trésorière



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS
Période du 1er janvier au 31 décembre 2021
Contrats de plus de 2 000\$ avec total de plus de 25 000\$
par fournisseur

Nom du fournisseur	Date transaction	Description	N° résolution	Montants avec taxes
ENSEIGNES AUX QUATRE VENTS	2021/05/13	BALANCE AFFICHE MUNICIPALE	2020-11-150	32 744,88 \$
		Total fournisseur		32 744,88 \$
FQM ASSURANCES INC.	2021/11/09	ASSURANCES MUNICIPALE	2021-11-196	25 485,29 \$
		Total fournisseur		25 485,29 \$
LUSSIER CHEVROLET BUICK GMC LTEE	2021/07/14	CHEVROLET SILVERADO 1500	2021-01-14	40 663,21 \$
		Total fournisseur		40 663,21 \$
PAVAGE DRUMMOND	2021/08/01	TRAVAUX RANG PRESCOTT		947 630,62 \$
	2021/08/27	PAVAGE DU PARC ET CHAUVIN		141 641,22 \$
	2021/09/02	FACTURE PROGRESSIVE #2		427 579,62 \$
	2021/10/01	DÉCOMPTE #3 RANG	2021-10-175	6 275,71 \$
		Total fournisseur		1 523 127,17 \$
VALLIÈRES ASPHALTE	2021/09/27	RAPIECAGE 2021		34 495,55 \$
		Total fournisseur		34 495,55 \$
VIRIDIS	2021/12/01	POMPAGE BOUES ÉTANGS	2021-12-238	53 894,53 \$
		Total fournisseur		53 894,53 \$
		Total des fournisseurs		1 710 410,63 \$

OFFRE D'EMPLOI—JOURNALIER



Offre d'emploi Journalier aux Travaux publics

Poste permanent – temps plein

La Municipalité de Saint-Louis est actuellement à la recherche d'une personne pour occuper le poste de journalier auprès de son Service des travaux publics.

Comptant près de 725 habitants, la Municipalité de Saint-Louis se situe en Montérégie dans la MRC des Maskoutains à 30 minutes de la région de Sorel-Tracy et de Saint-Hyacinthe. Saint-Louis saura vous charmer par le dynamisme de ses habitants et son milieu de vie calme et paisible.

RESPONSABILITÉS

Sous l'autorité immédiate du contremaître, le journalier est appelé à effectuer différentes tâches reliées à l'entretien des infrastructures municipales tout au cours de l'année. Plus particulièrement et non limitativement, il effectue l'entretien des chemins, rues et trottoirs tout au long de l'année (incluant le déneigement), les parcs et espaces verts, les infrastructures de loisirs, les édifices municipaux ainsi que les infrastructures d'égout.

EXIGENCES

Diplôme d'études secondaires;

Bonne condition physique et de santé.

ATOUTS

Détenir un permis de conduire valide classe 3;

Expérience pertinente d'au moins 1 an.

QUALITÉS REQUISES

Responsable;

Faire preuve de jugement, d'autonomie et de la flexibilité;

Habile manuellement;

Capable de travailler seul et en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la politique en vigueur (Fonds de pension, assurance collective, etc.)

35 à 40 heures par semaine

L'entrée en fonction est prévue dans les meilleurs délais.

Vous possédez les compétences et les tâches décrites plus haut correspondent à vos aptitudes et champs d'intérêts. Veuillez nous transmettre votre curriculum vitae par l'un moyen suivant au plus tard le 3 mars 2022 :

Courrier : 750, rue Saint-Joseph Saint-Louis (Québec) J0G 1K0

Courriel : dgstlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Télécopieur : 450-788-2231

L'utilisation du masculin est uniquement pour alléger le texte. Bien que toutes les candidatures soient analysées avec attention, nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière

Inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment, monsieur Luc Munier est disponible les MERCREDIS, sur rendez-vous, entre 8h30 et midi et de 13h00 à 16h00. Prière de communiquer avec lui au 450-788-2631 poste **2003** avant de vous présenter.

Merci de votre collaboration

Contremaitre aux travaux publics

En cas d'urgence ou pour une demande de fermeture de l'eau à un chalet ou une maison, vous pouvez communiquer avec notre contremaitre aux travaux publics, M. Richard Drapeau au 450-779-9388

Récupération de piles au bureau municipal:

Vous n'avez qu'à déposer vos piles au bureau municipal durant les heures d'ouvertures. Les piles acceptées sont: AA, AAA, C, D et 9 volts.

Feu en plein air

Vous devez faire la demande pour un permis de feu auprès de Monsieur Jacques Mathieu au 450-788-2413



Régie d'aqueduc



AVIS IMPORTANT

La Régie d'Aqueduc Richelieu Centre demande la collaboration de tous les contribuables.

En effet, le compteur intérieur et/ou le lecteur à distance à l'extérieur doivent toujours être accessibles afin de permettre au coordonnateur de la Régie d'effectuer les réparations en tout temps,

SPA de Drummond

- Vous en avez assez des chiens errants sur votre terrain et de leurs matières fécales ?
- Vous en avez assez des aboiements incessants de jour ou de nuit ?
- Vous pouvez porter plainte à SPA Drummond en composant le **1-855-472-5700**.
- Pour une urgence les samedis et dimanches, contactez la Sûreté du Québec



Camp de jour 2022



La municipalité de Saint-Louis vous offre la possibilité d'embellir votre été en inscrivant vos enfants au camp de jour pour l'été 2022. Plusieurs activités s'offriront à eux tout au long de l'été afin de les divertir durant leur vacance. Inscrivez-vous en grand nombre !

Apportez une photo !

Âge requis: Enfant de 5 à 12 ans

Coût : 295.00\$ pour le premier enfant, 280.00\$ pour le 2ième et suivant

Coût non-résidents : Le coût fixé pour le camp de jour est de 442.50\$ par enfant.

Émettre votre chèque à l'ordre de La municipalité de Saint-Louis - Débit – Interac - Aucun argent comptant

Date du camp de jour : Du 27 juin au 12 août 2022

Horaire : Le camp est ouvert de 9 h 00 à 16 h 00



Service de garde : Le service est ouvert de 7 h 00 à 9 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00 au coût de 2\$/heure et par enfant. En cas de retard, une pénalité de 5\$ par 15 minutes entamées sera chargée aux parents.

**Inscription: Au bureau municipal 750 rue St-Joseph
le 16 mars 2022 de 13h00 à 16h30 et 18h30 à 20h00**



OFFRE D'EMPLOI—CAMP DE JOUR 2022



Offre d'emploi – Responsable de Camp de Jour

Sous la responsabilité de l'adjointe à l'administration et aux loisirs, le responsable doit veiller au bon déroulement des activités du camp de jour et en assurer la sécurité.

- Assurer le bon déroulement des activités
- Organiser les activités selon le calendrier et fournir aux moniteurs les ressources disponibles ;
- Coordonner les sorties (formation des équipes, recrutement des adultes bénévoles)
- Coordonner, encadrer et soutenir le personnel
- Agir à titre d'intermédiaire entre la direction, le personnel et les parents
- Gestion de risque (incluant SST) et de crise
- Effectuer toutes autres tâches connexes

Les personnes intéressées par l'offre d'emploi doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel d'ici le 1^{er} avril 2022 à 16 h.

Responsable du camp de jour – Lyne Labelle
Municipalité de Saint-Louis

Adresse postale : 750 rue St-Joseph
Saint-Louis, Québec J0G 1K0

Adresse courriel : loisirssaintlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone : 450-788-2631 Poste 2005

Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.



Offre d'emploi – Moniteur (trice) de camp de jour

Tu es une personne dynamique, tu aimes les enfants, tu as de l'imagination, tu as beaucoup de patience, tu es âgée de 15 ans et plus, tu retournes à l'école l'an prochain.

Tu es peut-être la personne que l'on recherche !

Camp de jour

La municipalité est à la recherche de moniteur/monitrice, à temps plein du 27 juin au 12 août 2022

Les personnes intéressées par l'offre doivent faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel d'ici le 1^{er} Avril 2022 à 16 h.

Responsable du camp de jour – Lyne Labelle
Municipalité de Saint-Louis

Adresse postale : 750 rue St-Joseph
Saint-Louis, Québec J0G 1K0

Adresse courriel : loisirssaintlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone : 450-788-2631 Poste 2005

Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Seules les personnes retenues pour entrevue seront contactées.



IMPLICATION CITOYENNE - Activités 2022

Plusieurs activités sont de retour et plusieurs nouveautés sont au programme pour du plaisir assuré pour tous!

La Municipalité planifie des activités pour vos jeunes!

Vous désirez faire participer vos jeunes à ces activités?

Chers parents, grands-parents et citoyens de Saint-Louis,

votre implication est importante!

Vous avez quelques heures de libres par jour, par semaine, par mois ou à l'occasion. Veuillez communiquer avec notre responsable des Loisirs :

Lyne Labelle

Adresse courriel :

loisirssaintlouis@mrcmaskoutains.qc.ca

Téléphone : 450-788-2631, poste 2005



Plan régional sur les milieux naturels

Plan régional sur les milieux naturels (PRMN)

PARTICIPEZ À LA CONSULTATION PUBLIQUE

et contribuez à la protection
de ces milieux.



Détails à mrcmaskoutains.qc.ca

Calendrier des collectes et des activités

FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
		1	^R 2	3	4	5			1	^R 2	3	4	5
6	7	8	^D 9	^O 10	11	12	6	7	8	^D 9	^O 10	11	12
13	14	15	^R 16	17	18	19	13	14	15	^R 16	17	18	19
20	21	22	^D 23	24	25	26	20	21	22	^D 23	24	25	26
27	28						27	28	29	^R 30	31		

Déchet
 Recyclable
 Organique
 Férié, collecte reportée
 Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos)
 Collecte des gros rebuts
 Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.

Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains



AIDE-MÉMOIRE

ÇA VA DANS QUEL BAC ?



Matières recyclables


Papier


Carton


Plastique


Verre


Aluminium



Matières organiques


Résidus alimentaires


Résidus verts


Papier / carton souillé



Déchets domestiques



www.riam.quebec



MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!

PAS DE PILES DANS LE BAC DE RECYCLAGE !

Pourquoi ?

Chaque année, les piles jetées dans les bacs causent des incendies majeurs dans les centres de tri.



Points de dépôts

- Collectes des RDD (mai et septembre)
- Plusieurs pharmacies, quincailleries, magasins d'articles à bureau, magasins électroniques
- Certains édifices municipaux (vérifier avec votre municipalité)



www.riam.quebec

Page 11

11

ROMAN :

- Ma vie assassinée (v.1 et v.2) (Agnès Ruiz)
- Au coeur de la vallée (v.1, v.2 et v.3) (Madeleine St-Georges)
- L'héritage du clan Moreau (v.1 et v.2) (Colette Major-McGraw)
- Les hommes ne sont jamais comme dans les romans! (Sylvie G.)
- Je serai son ombre (Lisa Jewell)
- Comme un battement d'elle (Sylvia Day)



ADO :

- Les voisines (v.1) -Bas aux genoux et coton ouaté (Catherine Bourgault)
- L'ABC des filles -2022- (Catherine Girard-Audet)

BD :

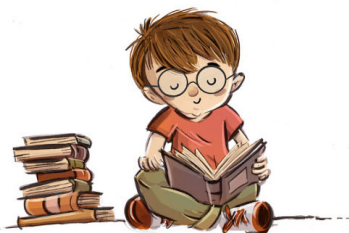
- Juliette à Québec (Lisette Morival)
- Les enquêtes d'Enola Holmes (v.1) -La double disparition (Serena Blasco)

CUISINE:

- Soupes : 70 recettes faciles et délicieuses (Les Éditions Coup d'oeil)
- Cuisine au gré des saisons pour mères poules un peu dingues (Anick Lamothe)

ANIMAUX ET JEUNESSE :

- Les chats: le guide complet (Christine Ouin)
- Rocheux anniversaire, Léopold! (Isabelle Gaul)



**La bibliothèque
est ouverte
le mardi,
de 10h30 à 12h00
et 18h30 à 20h00**



**Opération
vaccination
COVID-19**

**Vous n'êtes pas encore vacciné(e)
ou vous n'avez pas encore reçu
votre dose de rappel?**

**Notre équipe
mobile sera :**

Samedi et dimanche, 26 et 27 février

**Pavillon JEFO
2710 rue Beauparlant
Saint-Hyacinthe
9 h à 16 h**

Infos complémentaires!

www.quebec.ca/vaccinCOVID

*Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est*

Québec

Assouplissements mesures sanitaires

Dès le 14 février



SPORTS ET LOISIRS

- Reprise des matchs pour tous
- Activités de sports ou de loisirs et cours permis à l'intérieur pour un groupe de 25 personnes au maximum
- Ouverture des gyms à 50 % de la capacité (port du masque et respect de la distanciation)
- Fin des protocoles sanitaires pour les compétitions sportives extérieures
- Ouverture des centres de golf intérieur et centres intérieurs d'escalade à 50 % de la capacité

ÉVÉNEMENTS PUBLICS EXTÉRIEURS

- Limite de la capacité à 5 000 personnes

SPAS ET SAUNAS

- Ouverture à 50 % de la capacité

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Votre gouvernement

Québec

Dès le 21 février



COMMERCES ET CENTRES COMMERCIAUX

- Pour l'accès à la SAQ, à la SQDC et aux commerces de 1500 m² et plus
- Fin de la limite de la capacité

CENTRES RÉCRÉATIFS

- (arcades, parcs aquatiques, centres et parcs d'attractions, centres d'amusement, lieux intérieurs pour la pratique des quilles et sites thématiques)
- Avec passeport vaccinal : 50 % de la capacité

LIEUX DE CULTE

- Avec passeport vaccinal : 50 % de la capacité (ou limite de 500 personnes)
- Roulement permis lors de l'exposition du corps ou des cendres (limite de 50 personnes à la fois)

CONGRÈS, ASSEMBLÉES, RÉUNIONS

- Avec passeport vaccinal : 50 % de la capacité (ou limite de 500 personnes)

RASSEMBLEMENTS PRIVÉS DANS UNE SALLE LOUÉE

- Avec passeport vaccinal : limite de 50 personnes

ÉVÉNEMENTS PUBLICS INTÉRIEURS

- (cinémas, événements, spectacles, événements sportifs, etc.)
- 50 % de la capacité
- Mise en place d'un protocole sanitaire si 1000 spectateurs et plus

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Votre gouvernement

Québec

Dès le 28 février



SPORTS ET LOISIRS

- Reprise des compétitions et des tournois pour tous
- Fin de la limite de participants

LIEUX INTÉRIEURS

- (pour la pratique du billard, et de fléchettes ainsi que d'autres jeux de même nature)
- Ouverture à 50 % de la capacité

ÉVÉNEMENTS PUBLICS INTÉRIEURS

- (cinémas, événements, spectacles, événements sportifs, etc.)
- Fin de la limite de la capacité, pour les salles de 10 000 spectateurs et moins

ASSEMBLÉES ET RÉUNIONS

- Avec passeport vaccinal : aucune limite de capacité

RESTAURANTS

- Fermeture à 1h (fin de la vente d'aliments ou de boissons à minuit)

BARS, TAVERNES ET CASINOS

- Limite de la capacité à 50 %. Les clients doivent demeurer assis
- Fermeture à 1h (fin de la vente d'aliments ou de boissons à minuit)

LIEUX DE CULTE

- Avec passeport vaccinal : aucune limite de capacité

TÉLÉTRAVAIL

- Retour progressif en mode hybride

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Votre gouvernement

Québec

Dès le 14 mars



RESTAURANTS, BARS ET TAVERNES

- Fin de la limite de la capacité
- Retour aux heures régulières
- Danse et karaoké permis

LIEUX PUBLICS

- Avec passeport vaccinal : aucune limite de la capacité

ÉVÉNEMENTS PUBLICS

- (cinémas, événements, spectacles, événements sportifs, etc.)
- Ouverture des parterres pour la danse
- À l'extérieur
 - Avec passeport vaccinal : aucune limite de capacité
- À l'intérieur
 - Fin de la limite de la capacité, pour les salles de 10 000 spectateurs et plus

LIEUX DE CULTE

- Sans passeport vaccinal : limite de 50 personnes

ACTIVITÉS PRIVÉES DANS UNE SALLE LOUÉE

- Sans passeport vaccinal : limite de 20 personnes
- Avec passeport vaccinal : aucune limite de capacité

MILIEUX DE VIE POUR PERSONNES ÂGÉES

- RPA :
 - 4 personnes (visiteurs ou PPA) à la fois, pour une limite de 8 par jour
 - Salle à manger : limite de 8 résidents par table
- CHSLD et RI :
 - 2 personnes (visiteurs ou PPA) à la fois, pour une limite de 4 personnes par jour

SPAS ET SAUNAS

- Avec passeport vaccinal : aucune limite de la capacité

GYMS

- Avec passeport vaccinal : aucune limite de la capacité

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

Votre gouvernement

Québec

Service régional pour la protection des bandes riveraines

En 2021, la MRC des Maskoutains a mis sur pied un Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines auquel 15 des 17 municipalités de son territoire ont adhéré soit La Présentation; Saint-Barnabé-Sud; Saint-Bernard-de-Michaudville; Saint-Damase; Saint-Dominique; Sainte-Hélène-de-Bagot; Sainte-Marie-Madeleine; Saint-Hugues; Saint-Hyacinthe; Saint-Jude; Saint-Liboire; Saint-Louis; Saint-Marcel-de-Richelieu; Saint-Simon et Saint-Valérien-de-Milton. Le service concerne seulement la zone agricole. Les municipalités demeurent responsables de l'application de leurs règlements en zone blanche pour ce qui est de la bande riveraine.

Le **conseiller en aménagement des rives** a pour tâche de guider et d'informer les propriétaires à propos de la réglementation municipale qui découle de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* (PPRLPI). De plus, il aide les personnes à bien cerner leurs responsabilités vis-à-vis la bande riveraine afin de développer des bonnes pratiques liées notamment à l'aménagement. Il peut donc cibler certaines problématiques et procéder à une visite terrain en compagnie du propriétaire afin de personnaliser ses conseils. Si les propriétaires faisant appel au service d'accompagnement se situent dans le territoire couvert par l'un des 9 comités de bassin versant épaulés par la MRC, un accompagnement supplémentaire visant l'implantation de divers aménagements pourrait être offert par ces comités.

L'**inspecteur des rives** est responsable de l'application de la réglementation municipale issue de la PPRLPI concernant la conformité des bandes riveraines pour la protection des rives. Sur le terrain, il caractérise, évalue et inspecte la conformité des bandes riveraines. Pour ce faire, il détermine la ligne des hautes eaux avec la méthode botanique et identifie ainsi la zone de protection. Il peut émettre des avis de non-conformité et par la suite, si aucun changement n'est apporté, des constats d'infraction. C'est la bonne personne-ressource pour s'informer de la réglementation et pour déterminer ses responsabilités vis-à-vis la bande riveraine, notamment lorsqu'une demande de permis auprès de la municipalité est requise. L'inspecteur gère également les plaintes des citoyens.

Si vous voulez obtenir plus d'informations, vous pouvez contacter le conseiller à l'aménagement des rives au 450 774-3141, poste 3125.

Il est également possible de visiter le [site Internet de la MRC](#), à la section gestion du territoire/cours d'eau/bandes riveraines.



© Les Studios François Larivière

À gauche, Félix-Antoine D'Autrart Tarte, le conseiller à l'aménagement des rives et Jean-Philippe Denoncourt, l'inspecteur des rives.

PORTES OUVERTES ET ÉLÈVE D'UN JOUR

En février, il est temps pour les jeunes du secondaire ou les adultes qui souhaitent effectuer un retour aux études de choisir un programme et/ou une institution scolaire avant la date limite de demande d'admission du 1^{er} mars.

Il se peut que le choix soit difficile à faire parmi toutes les possibilités offertes. Dans certain cas, l'individu hésite entre 2 écoles où la même formation est offerte et dans d'autres situations, il se questionne sur le programme de formation qui lui correspond le mieux. Afin de faire un choix plus éclairé, des rencontres avec un professionnel de l'orientation peuvent l'aider à identifier ses intérêts, compétences et besoins. Toutefois, lorsqu'il s'agit de faire un choix entre 2 institutions scolaires, il n'y a rien de mieux que d'aller visiter directement les lieux.

Portes ouvertes

Certains centres de formation professionnelle, cégeps et universités maintiennent leurs portes ouvertes en présentiel et d'autres optent pour le virtuel. Ces événements sont une source d'informations indéniables qui aident grandement à effectuer un choix. On y retrouve, entre autres, les responsables et enseignants des programmes qui exposent les particularités de la formation. Sont présents également les professionnels comme les psychoéducateurs, conseillers d'orientation, animateurs à la vie étudiante et plus encore! Vous avez la possibilité d'explorer tout ce qui est offert en dehors des cours eux-mêmes. Il y a des programmes où l'alternance travail-étude est offerte et d'autres où il y a des possibilités de faire des stages à l'international, toutes ces options vous sont présentées lors de ces événements et vous pouvez prendre le temps de poser toutes vos questions.

Élève d'un jour

L'activité élève d'un jour est offerte dans la plupart des centres de formation professionnelle et les cégeps. Ce concept s'agit de participer en tant qu'étudiant observateur directement en classe dans le programme de formation choisi. J'ai plusieurs clients qui, à la suite de cette activité, se sont vu encore plus motivés à poursuivre leurs études dans ce domaine. Cette activité aide grandement à confirmer ou infirmer un choix scolaire.

Si vous êtes un adulte qui souhaitez effectuer un retour aux études, vous avez accès gratuitement au Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) de votre région. Vous pouvez communiquer par téléphone ou courriel avec la conseillère, vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Audrey Gatineau

Conseillère en information scolaire et professionnelle

audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca

450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 



JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100

Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7

450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca

jeanbernardemond.com



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

RÉFÉREZ-NOUS L'UN DE VOS VOISINS OU AMIS

ET OBTENEZ JUSQU'À **75\$!**



Complétez le formulaire **Référez un ami** au www.cooptel.ca/espace-client/ et obtenez :

➤ **50\$ de crédit***
si votre ami s'abonne à
2 de nos services

➤ **75\$ de crédit***
si votre ami s'abonne à
nos 3 services!

*Crédit applicable sur votre compte Cooptel. Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre site Internet pour tous les détails.

Cooptel

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca